



Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde

51 | 2013

Grammaire et enseignement du français langue étrangère et seconde. Permanences et ruptures du XVIe au milieu du XXe siècle (I)

Grammaire générale et grammaires particulières : relire la *Grammaire* de Port-Royal à la lumière des *Méthodes* italienne et espagnole

Jean-Marie Fournier et Valérie Raby



Édition électronique

URL : <http://dhfles.revues.org/3782>

ISSN : 2221-4038

Éditeur

Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Étrangère ou Seconde

Édition imprimée

Date de publication : 1 février 2013

Pagination : 59-85

ISSN : 0992-7654

Référence électronique

Jean-Marie Fournier et Valérie Raby, « Grammaire générale et grammaires particulières : relire la *Grammaire* de Port-Royal à la lumière des *Méthodes* italienne et espagnole », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* [En ligne], 51 | 2013, mis en ligne le 31 janvier 2017, consulté le 07 septembre 2017. URL : <http://dhfles.revues.org/3782>

Ce document a été généré automatiquement le 7 septembre 2017.

© SIHFLES

Grammaire générale et grammaires particulières : relire la *Grammaire* de Port-Royal à la lumière des *Méthodes* italienne et espagnole

Jean-Marie Fournier et Valérie Raby

- ¹ Les études historiographiques concernant la *Grammaire générale et raisonnée* font généralement peu de cas des *Méthodes* de langues vulgaires (italien et espagnol) composées par Lancelot¹. Si ces ouvrages sont mentionnés, c'est bien souvent pour opposer la *Grammaire* aux *Méthodes* comme on oppose le spéculatif au didactique, le général au particulier. On envisage ici, à la suite des propositions d'Auroux & Mazière 2007, une réévaluation des relations entre ces trois œuvres, considérées conjointement. L'examen du traitement de l'article et des formes verbales permet de préciser les modes de circulation des analyses d'un ouvrage à l'autre, et de montrer que, pour une bonne part, la construction de la généralité dans la *Grammaire* des Messieurs accompagne celle d'une « matrice romane » de la réflexion linguistique.

1. Les *Méthodes* de Lancelot et la *Grammaire générale et raisonnée*

- ² La *Nouvelle Méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue espagnole* (désormais *NME*), la *Nouvelle Méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue italienne* (désormais *NMI*) ainsi que la *Grammaire générale et raisonnée* (désormais *GGR*) ont le même privilège, daté du 26 août 1659. La *NME* et la *NMI* paraissent le 20 mars 1660, la *GGR* le 28 avril de la même année, chez le même éditeur, Pierre Le Petit².
- ³ Il est vraisemblable que les trois ouvrages ont été composés à peu près dans le même temps, nous verrons qu'un certain nombre d'indices plaident en ce sens. Pourtant, les

historiens de la linguistique ont rarement rapproché ces ouvrages, détachant le « monument » des « œuvres mineures », ou se conformant à un strict partage entre grammaires particulières et grammaire générale.

- 4 La préface de la *GGR* rend d'ailleurs possible une telle lecture, puisque Lancelot y présente humblement son travail sur les grammaires particulières comme une source de doutes qui, soumis à Arnauld, auraient donné lieu à des « résolutions » et des « réflexions » recueillies ensuite dans la *GGR*³. À l'appui de ce scénario, deux faits au moins confortent la spécificité des *Méthodes* et leur solidarité, indépendamment de la *GGR*. En premier lieu, on observe que la préface de la *NMI* inscrit cette méthode de langue moderne dans le prolongement des deux méthodes de langues anciennes⁴ :

Mon cher Lecteur. Apres les Nouvelles Methodes pour les Langues Grecque & Latine, qui ont esté imprimées il y a quelques années ; j'ay creu ne pouvoir rien donner au Public qui fust plus propre pour les accompagner, que celle que je vous presente aujourd'huy, pour la parfaite connoissance de la Langue Italienne. (*NMI*, Préface : I)

- 5 La même préface annonce la parution imminente de la *NME* :

Que si je reconnois que le public en tire quelque fruit, cela me pourra rendre plus hardy pour en publier bien-tost une autre pour apprendre l'Espagnol, laquelle ne sera peut-estre pas moins utile pour cette Langue si graue & si majestueuse, que celle-cy l'aura pû estre pour l'Italienne. (*NMI*, Préface : XV)

- 6 Enfin, une annonce symétrique figure en ouverture de la préface de la *NME* :

Voici la Nouvelle méthode pour la langue espagnole que je vous avais fait esperer en parlant de l'Italienne (*NME*, Préface, n. p.)

- 7 Ces renvois intertextuels assurent la cohésion des quatre ouvrages du même auteur, malgré l'artifice du pseudonyme « Sieur de Trigny », utilisé pour signer les deux méthodes de langues modernes seulement. Cependant le privilège de la *GGR* présente une étrange variante du nom d'auteur :

Par grace & Privilège du Roy, en date du 26. Aoust 1659. Signé DV MOLEY, & scellé : Il est permis à PIERRE LE PETIT, Imprimeur & Libraire ordinaire de sa Majesté, d'imprimer vn Livre intitulé, *Grammaire generale & raisonnée : Par le sieur D. T. [...]*. (*GGR*, privilège)

- 8 Il y a bien, entre les quatre ouvrages, unité de ton et de visée, l'ambition pédagogique étant affichée par le choix même du terme « méthode ». On notera cependant que, des deux méthodes modernes, seule la *NMI* indique, de manière assez vague, quel est le lectorat visé : les enfants autant que « ceux qui sont plus âgez » (Préface : XII).

- 9 Le second aspect par lequel les deux *Méthodes* s'associent et se distinguent de la *GGR* regarde leur structure. Les *Méthodes* présentent une organisation similaire : à la suite d'une préface dressant un tableau de l'histoire de la langue depuis ses origines, les ouvrages sont divisés en trois parties. La première est consacrée à l'« analogie », le terme renvoyant aussi bien aux régularités morphologiques qu'aux « conformités » entre les langues considérées et le latin ; elle traite de la prononciation et des parties du discours. La deuxième partie consiste en observations sur la syntaxe des parties du discours et s'intitule, dans les deux ouvrages, « De quelques remarques curieuses sur la Syntaxe ». La troisième forme un abrégé de versification appliquée à la langue-cible.

- 10 Néanmoins, les *Méthodes* sont étroitement liées à la *GGR*. Comme le souligne S. Auroux (2000), la *GGR* était conçue comme une introduction aux grammaires particulières. On peut même faire l'hypothèse que les *Méthodes* ont été rédigées après la *GGR*, ou du moins

en tenant compte du contenu de cet ouvrage. En effet, alors que la *GGR* ne renvoie pas explicitement aux *Méthodes*, celles-ci contiennent plusieurs allusions à la grammaire. Deux exemples sont particulièrement probants :

- 11 (i) L'originalité de la définition du verbe, longuement discutée dans le chapitre II, 12 de la *GGR* (« Des Verbes : & de ce qui leur est propre et essentiel »), est bien connue :

Ainsi les hommes n'ont pas eü moins de besoin d'inuenter des mots qui marquassent l'affirmation, qui est la principale maniere de nostre pensée, que d'en inuenter qui marquassent les objets de nostre pensée.

Et c'est proprement ce que c'est que le verbe, un mot dont le principal usage est de signifier l'affirmation : c'est à dire, de marquer que le discours où ce mot est employé, est le discours d'un homme qui ne conçoit pas seulement les choses, mais qui en juge & qui les affirme. » (*GGR* : 89-90)

- 12 Or cette définition se retrouve dans les deux *Méthodes* :

L'Infinitif venant à perdre l'affirmation qui est propre au verbe, doit estre considéré comme vn nom substantif dans toutes les langues. (*NMI* : 82)

L'Infinitif venant à perdre l'affirmation qui est propre au verbe, a souuent la force d'un nom en Espagnol, comme dans toutes les langues. (*NME* : 80)

- 13 Ces formules pour le moins allusives, qui ne font l'objet d'aucune justification dans le corps des ouvrages, ne peuvent s'entendre qu'à partir de la démonstration menée en *GGR* II, 12.

- 14 (ii) Le deuxième exemple correspond à une reprise corrective. À propos de la construction des « temps composés », la *GGR* inclut l'espagnol au nombre des langues qui font être « auxiliaire de lui-même » :

Le verbe *estre*, de mesme prend ces mesmes temps d'auoir, & de son participe esté, j'ay esté, j'auois esté, &c.

En quoy nostre Langue est differente des autres ; les Allemands, les Italiens, & les Espagnols faisant le Verbe estre auxiliaire à luy-mesme dans ces temps-là. Car ils disent, sono stato, je suis esté. Ce qu'imitent les Walons qui parlent mal François. (*GGR* : 128)

- 15 L'erreur est corrigée dans la *Méthode* italienne, où la conformité des constructions en français et en espagnol est soulignée :

Le verbe *estre*, quoy qu'auxiliaire, a de commun avec les autres verbes, d'auoir besoin d'un verbe auxiliaire pour former son preterit définy, & les autres temps qui en dépendent dans la Langue Latine. Mais en François et en Espagnol, il les forme avec le verbe auoir ; comme j'ay esté, j'auois esté, j'auois esté, &c. Au lieu qu'en Italien, aussi bien qu'en Allemand, d'où ces façons de parler sont venuës ; le verbe *essere* est auxiliaire à luy-mesme [...]. Ce qu'imitent encore les Walons, qui commencent à parler François. » (*NMI* : 88)

- 16 On retrouve enfin la même observation dans la *NME*, du point de vue de l'auxiliaire *haber* cette fois, auxiliaire de lui-même et des autres auxiliaires, y compris *ser* et *estar* :

[...] il faut remarquer que ce verbe *Hauer* est aussi auxiliaire de soy-mesme, & des autres verbes auxiliaires, dans les temps que nous venons de marquer. Car on dit ; *he hauido*, j'ay eu ; *he tenido*, j'ay tenu, *he sido*, *he estado*, j'ay esté. *Vuiera*⁵ *auido*, j'eusse eu ; *vuiera sido*, j'eusse esté, &c. (*NME* : 76)

- 17 Ces deux faits semblent confirmer que les deux *Méthodes* ont été composées après la *GGR*. Il demeure étrange toutefois que l'édition de 1676 n'ait pas corrigé l'erreur de 1660 concernant l'espagnol.

- 18 Quoi qu'il en soit, ces premières remarques nous permettent d'avancer que la matrice de la réflexion sur la diversité des langues à Port-Royal, la construction de la « généralité »,

est romane, et se poursuit de la GGR aux *Méthodes*. Elle ne se limite pas, comme le pensait Foucault, aux rapports entre le latin et le français⁶. La relation entre la GGR et les *Méthodes* doit donc être repensée en d'autres termes, la GGR assumant une double fonction par rapport à ces grammaires particulières : d'une part, elle joue le rôle de propédeutique en constituant une introduction générale aux méthodes de langues particulières, poursuivant et renouvelant ainsi l'ambition d'ouvrages antérieurs – par exemple ceux de Roboredo, de Comenius ou de Macé, mais aussi les grammaires plurilingues comme celles de Scipio Lentulus ou Antoine Fabre. Ce point avait déjà été souligné par Auroux 2000 et Auroux & Mazière 2007. D'autre part, elle fournit le versant « français » de cette description des langues modernes, ainsi que l'indique la dernière partie de son sous-titre : « [GGR contenant...] plusieurs remarques nouvelles sur la Langue Française ».

- 19 C'est bien du reste ainsi, ou à peu près, qu'Irson présente cet ensemble d'ouvrages de Lancelot dans la liste d'auteurs célèbres qui clôt sa *Nouvelle methode pour apprendre facilement les principes et la pureté de la langue française* de 1662.

Nous avons plusieurs Grammaires tres regulieres tant generales que particulieres, composées par un Illustre inconnû ; par lesquelles on sçait en general l'Analogie naturelle qu'il y a entre toutes les Langues, & par lesquelles on peut facilement apprendre la langue Greque, la Latine, l'Italienne & l'Espagnole. Il y a dans ces Grammaires raisonnées des Remarques tres curieuses pour la pureté du François, qui sont tirées du raport même de nostre Langue avec ces Etrangeres. (1662 : 305)

- 20 Irson souligne ici le lien entre les cinq ouvrages de Lancelot, et ce témoignage d'une réception contemporaine confirme la nécessité de réviser le partage communément admis aujourd'hui entre la GGR et les *Méthodes*. Il reste à préciser le type de généralité construit par la GGR, au-delà de la généralisation par extension comparative aperçue par Irson. Pour cela, nous examinerons deux faits de morphosyntaxe des langues romanes bien identifiés par les grammaires particulières et qui donnent lieu, dans les *Méthodes* comme dans la GGR, à des élaborations théoriques singulières, relevant d'un certain type de construction de la généralité. Il s'agit, sans surprise, de faits régulièrement pointés par les grammairiens des vulgaires romans comme propres à ces langues vivantes : l'article et les formes verbales auxiliées.

2. L'article : construction de l'analyse des formes amalgamées

- 21 On sait que l'article des langues romanes est longtemps décrit, dans le cadre de la grammaire latine étendue, comme une marque casuelle permettant la déclinaison du nom. À première vue, les *Méthodes* de Lancelot suivent une doctrine qui, si elle n'est pas dominante à l'époque, n'est pas non plus tout à fait nouvelle : la fonction syntaxique des articles est contestée et l'absence de flexion casuelle en italien et en espagnol est soulignée, mais les tableaux de déclinaison sont maintenus, pour les articles dans la *NMI* (p. 17), et pour les noms dans la *NME* (p. 31). À y regarder de plus près pourtant, la position de Lancelot n'est pas si banale :

1. Les Italiens ne declinent point en changeant de terminaison, non plus que les François.

Ainsi l'article estant toujours le mesme, peut estre pris pour ce qu'on appelle Nominatif, Accusatif, ou Vocatif, selon que la suite du discours le desire.

2. Pour determiner les trois autres cas, on se sert de ces trois prepositions De, A, Da, dans les articles. De sert pour le genitif, A pour le datif, & Da pour l'ablatif.

3. Mais pour joindre ces particules à l'Article, on oste i, du nominatif il, & on redouble ll, aux deux autres, lo, & la, quand il n'y a point d'autre consonne deuant. Et partant ces articles se déclinent ainsi. (NMI : 17)

- 22 Le tableau qui suit ce passage mérite d'être reproduit, la disposition des colonnes y est significative⁷ :

	MASCULINS.			FEMININ.	
S.	Il	ou	Lo		La
	De l		De llo		De lla
	A l		A llo		A lla
	Da l		Da llo		Da lla
P.	I		Gli		Le
	De i ou de'		De gli		De lle
	A i ou a'		A gli		A lle
	Da i ou da'		Da gli		Da lle.

- 23 L'analyse est la même dans la NME, avec une formulation plus nette encore :
Les Espagnols ne déclinent point par changement de terminaisons, non plus que les Italiens ny les François : mais ils ont deux particules pour marquer les cas, comme nous : sçavoir *de* pour le Genitif, & l'Ablatif, & *a* pour le Datif. (NME : 30)
- 24 Ainsi, si les noms se « déclinent », la seule marque morphologique casuelle dans ces deux langues est la *particule* ou *préposition*, qui ne se confond pas avec l'article, lequel peut seulement être « pris pour » un cas, en quelque sorte par défaut.
- 25 Ces affirmations se soutiennent d'une comparaison des trois langues romanes décrites, et de ses implications pour l'analyse des formes amalgamées de l'article. Il apparaît en effet que l'interprétation proposée par la GGR de ce point de morphosyntaxe du français est directement liée à une connaissance non superficielle des traditions descriptives de l'italien et de l'espagnol⁸. Il faut donc, avant d'en venir aux analyses de la GGR, faire un détour par les grammaires italiennes et espagnoles connues des Messieurs.
- 26 La préface de la NME mentionne parmi ses sources la *Gramatica* de Nebrija (1492) et les *Osservazioni* de Miranda (1567), qui analysent l'article à l'aide de formats théoriques différents : pour Nebrija, le nom n'a proprement pour « déclinaison » que la flexion du nombre, mais « la langue castillane distingue la signification des cas par des prépositions »⁹. L'inventaire des « cas » du castillan fait pourtant intervenir les articles, au même titre que les prépositions : l'article (*el*, *la* et *lo*) sert au nominatif et parfois à l'accusatif, les autres cas sont marqués par les prépositions *de*, *a*, et *o*¹⁰. Pour Miranda au contraire, les articles sont signes des cas et le tableau de leur déclinaison associe sans commentaire articles simples, amalgamés et prépositions (1567 : 12-13) :

DECLINAZIONI DELL'ARTICOLO DEL MASCHIO			
Numero del meno		Numero del più	
no,	el	no,	los

<i>ge,</i>	del	<i>ge,</i>	delos
<i>da,</i>	al, a	<i>da,</i>	alos
<i>acu,</i>	al, el	<i>acu,</i>	los
<i>abla,</i>	del	<i>abl,</i>	delos

- 27 Dans les deux cas, les articles amalgamés ne font l'objet d'aucune analyse. Il en va autrement pour l'italien, mais les sources de Lancelot sont moins précises : il indique avoir cherché « ce que les Grammairiens des derniers temps, soit Italiens, soit étrangers, avoient de meilleur » ainsi que les ouvrages des « Maîtres de langues » (*NMI*, Préface : X).
- 28 La tradition italienne d'analyse des articles amalgamés semble différer de la tradition française, ainsi que de l'espagnole : Nadia Minerva (2012 : 437) signale que plusieurs grammairiens italiens du XVII^e siècle distinguent les articles des *segnacasi*, terme forgé par Buonmattei pour nommer les formes *di*, *a* et *da*. Chez cet auteur, cité par Lancelot dans la préface de la *NMI*, non comme source consultée mais au nombre des Italiens ayant écrit sur leur langue maternelle, les « signes des cas » sont traités indépendamment des articles et des prépositions, et les articles amalgamés sont analysés comme un accident de l'article, une de ses « figures », sous la dénomination d'*articoli composti* (1760 : 167). Il est vraisemblable que Lancelot ait aussi eu connaissance de l'ouvrage de Mambelli (1646) qui, sans considérer l'article amalgamé comme un accident de l'article, distingue l'*articolo* (*il, la, lo*), le *segno del caso* (*a, di, da*), et le *segno articolato del caso* (*al, dal, etc.*)¹¹.
- 29 Ces différentes traditions d'analyse pourraient expliquer l'hétérogénéité du traitement des articles amalgamés dans les deux grammaires de César Oudin (1597 pour l'espagnole, 1623 pour l'italienne)¹², que Lancelot connaissait certainement. Dans la *Grammaire espagnole*, l'article est décliné en tableaux associant sans commentaire formes simples et formes amalgamées (1612 : 9). Dans la *Grammaire italienne* au contraire, la déclinaison des articles est précédée d'une distinction entre les « articles » (*il, le, i, li, gli, la, le*) et la « particule » *di* ou *de* qui « se joint à l'article »¹³. Ces contradictions de l'analyse étaient probablement saillantes pour les Messieurs, dont l'entreprise consiste précisément à exhiber des régularités communes à la plupart des langues. Le traitement de l'article et des formes amalgamées est donc homogène dans les *Méthodes* et dans la *GGR*, qui invente pour le français une description nouvelle et particulièrement efficace :

Les Langues nouvelles en ont deux [articles] ; l'un qu'on appelle défini ; comme, *le, la*, en François : & l'autre indéfini, *un, une*.

Ces articles n'ont point proprement de cas, non plus que les noms. Mais ce qui fait que l'article *le* semble en avoir, c'est que le genitif & le datif se fait toujours au pluriel, & souvent au singulier par une contraction des particules *de* & *a*, qui sont les marques de ces deux cas, avec le pluriel *les*, & le singulier *le*. Car au pluriel qui est commun aux deux genres, on dit toujours au genitif des par contraction de *de les*. *Les Rois, des Rois*, pour *de les Rois* : & au datif aux pour à *les, aux Rois*, pour à *les Rois*, en adjoustant à la contraction le changement d'*l* en *u*, qui est fort commun en nostre Langue ; comme quand de *mal* on fait *maux*, de *altus, haut*, de *alnus, aune*.

On se sert de la mesme contraction & du mesme changement d'*l* en *u*, au genitif & au datif du singulier, aux noms masculins qui commencent par une consonne. Car on dit *du* pour *de le, du Roy*, pour *de le Roy* : *au* pour à *le, au Roy*, pour à *le Roy*. Dans tous les autres masculins qui commencent par une voyelle, & tous les féminins généralement ; on laisse l'article comme il estoit au nominatif ; & on ne fait

qu'ajouter de pour le génitif, & a pour le datif. *L'estat, de l'estat, à l'estat. La vertu, de la vertu, à la vertu.* (GGR : 52-53)

- 30 La fermeté de la démonstration, et son originalité relativement à la tradition grammaticale française, semblent bien autorisées par la reconnaissance d'un fait linguistique proprement roman, dont la GGR propose ici l'application au français. L'argument phonétique de la vocalisation du *l* apparaît aussi dans une remarque de la NME :

Il se fait ordinairement contraction des particules des cas, avec l'article masculin singulier ; comme *del*, pour *de el* ; *al*, pour *a el*.

De mesme que quand nous disons *du*, il est pour *de le*, & *au* pour *a la* (comme au féminin nous disons *de la* & *à la*) par le changement d'*l* en *u*, dont nous auons parlé cy-dessus, & la perte de l'*e* féminin. (NME : 31)

- 31 Sur le plan de la grammaire proprement « générale », cette comparaison des langues permet de formuler, par induction, une description réputée valable pour « toutes les langues vulgaires » (c'est-à-dire pour les langues romanes alors connues et grammatisées). Les auteurs de la GGR peuvent ainsi affirmer que le marquage des cas ne s'effectue ni par flexion ni par l'article, mais par des « particules » ou des prépositions (pour le génitif, le datif et l'ablatif) et par l'ordre des mots (pour le nominatif et l'accusatif). Les notions de cas et de flexion sont donc clairement découplées, ce qui permet de penser diverses formes de marquage casuel selon les langues et de donner à la notion de cas un nouveau contenu conceptuel. Il s'agit là d'un exemple du type de généralisation promu par la grammaire générale, qu'on peut décrire en suivant S. Auroux comme relevant de la « thématization », c'est-à-dire d'un retour sur les opérations intellectuelles de représentation des données, ces opérations étant considérées comme appliquées à un ensemble plus ou moins vaste de langues¹⁴.

3. Les formes du verbe

- 32 Nous réunissons dans cette partie un ensemble de faits qui concernent le verbe du point de vue des formes sous lesquelles cette catégorie se présente dans les langues considérées. Il s'agit en l'occurrence des temps et de leur classement (voire de leur analyse sémantique), et des périphrases verbales impliquant un auxiliaire.

3.1. Les temps

- 33 On ne retrouve qu'une trace assez légère de la théorie des temps de la GGR dans les deux *Méthodes*. Le principe général de la classification des temps dans la GGR est en effet sémantique : il consiste à distinguer des temps *simples* (présent, passé et futur), repérés par rapport au seul instant de la parole, et des temps *composés dans le sens* qui marquent « chacun de ces temps (: les temps simples), avec rapport à vn autre » (1676 : 110)¹⁵, et impliquent donc un double repérage dans un référentiel à trois points : l'instant de la parole, l'événement, et un point de référence¹⁶. Ainsi l'imparfait est-il un présent du passé, qui dénote une chose « présente à l'égard d'une chose qui est déjà néanmoins passée » (*ibid.*).
- 34 Dans les *Méthodes*, la seule allusion à cet aspect de la théorie des temps de la GGR concerne le *futur parfait* qui « tient du passé et de l'avenir » (NME : 76), formule qui suggère le

double repérage et la notion de *temps composé dans le sens*. La même formule figure également dans la NMI (p. 87).

- 35 La question des temps dans les deux *Méthodes* n'est véritablement abordée que sous l'angle des *circonlocutions* formées à l'aide des auxiliaires et du participe (NME et NMI), ou des auxiliaires et de l'infinif (NME). Les deux ouvrages présentent en effet des tableaux qui suivent une organisation très semblable. Ils sont très proches également de celui qui figure dans le chapitre consacré aux *verbes auxiliaires dans les langues vulgaires* de la GGR (II, 22). Nous les donnons tous trois ci-après :

Tableau des temps qui sont formés par circonlocution avec le participe en -to ou -so (NMI : 87)

Present {	1. Ho	Parfait {	1. Ho scritto j'ay écrit
	2. habbia		2. h'abbia scritto, j'aye écrit
	1. haueuo		1. haueuo scritto, j'auois écrit
Imparf {	2. hauerei	Plus que	2. hauerei scritto, j'aurois écrit
	1. haueffi	parfait	3. haueffi scritto, j'eusse écrit
Parf. simp.	hebbi		4. hebbi scritto, j'en écrit
Futur simp.	hauerò	Futur parf.	hauerò scritto, j'auray écrit
Pres. infin.	hauere	Pret. infin.	hauere scritto, auoir écrit
Part. pres.	hauendo	Pret. part.	hauendo scritto, ayant écrit

Tableau des temps formés par circonlocution (NME : 76)

TABLE DES TEMPS FORMEZ PAR CIRCONLOCUTION.			
Present {	1. He	Parf.	{ 1. He amado, j'ay aimé
	2. aya		2. aya amado, j'aye aimé
Imparf. {	3. vuiera	Plus que	{ 1. vuiera } amado { j'auois,
	4. vuielle	parfait	2. vuielle } { l'eusse,
Parf. simp.	vuc		3. vuc amado, j'auois ou j'eus
			[aimé.
Futur 2.	vuiere	Futur parf.	vuiere amado, j'auray aimé.
Infinif.	hauer	Pret. infin.	hauer amado, auoir aimé.
Part. pres.	hauendo	Pret. parf.	hauendo amado, ayant aimé.

GGR : 129

*Temps du Verbe Avoir, Temps qu'ils forment dans
Avoir, ayant, eu. } les autres verbes estant
auxiliaires.*

Present	{	l'ay j'aye	}	Preterit parfait	{	1. l'ay dîné. 2. quoy que j'aye dîné.
Imparfait	{	j'auois, j'eusse, j'auois,	}	Plus que parfait	{	1. j'auois dîné. 2. si j'eusse dîné. 3. quand j'auois dîné. 4. quand j'eus dîné, <i>in-</i> <i>défini.</i> 5. quand j'ay eu dîné, <i>défini.</i>
Aoriste	{	j'eus	}	Preterit parfait	{	j'ay eu
Futu	{	j'auray	}	Futu parf. ou du subjonct	{	quand j'auray dîné.
Infinitif présent	{	avoir	}	Infinitif du preterit	{	pres avoir dîné.
Participe présent	{	ayant	}	Participe preterit	{	ayant dîné.

- 36 Les tableaux présentent une classification des temps formés par *circonlocution* dans les trois langues. Elle repose sur la distinction régulière des formes simples et de leurs correspondants composés, mais son principe d'organisation n'est pas seulement morphologique, il comporte aussi une dimension sémantique. Ainsi la notion de *plus que parfait* telle qu'elle apparaît dans les trois tableaux ne peut se comprendre que dans le contexte de la théorie du repérage à trois points rappelée plus haut. Le rapprochement de *j'avais dîné, j'ai eu dîné, j'eus eu dîné*, qui n'est pourtant pas fait dans le chapitre *temps* de la GGR, ne peut s'entendre qu'à partir de la définition de ce temps donnée dans le chapitre *Temps des verbes* :

Le deuxième temps composé est celui qui marque doublement le passé ; & qui à cause de cela s'appelle plus que parfait ; comme *cœnaveram, j'auois soupé*, par où je marque mon action de souper non seulement comme passée en soy, mais aussi comme passée à l'égard d'une autre chose, qui est aussi passée : comme quand je dis ; *j'auois soupé lors qu'il est entré*, ce qui marque que mon souper auoit précédé cette entrée, qui est pourtant aussi passée. (GGR : 105)

- 37 On comprend alors que la forme *j'auois soupé* n'est qu'un exemple parmi d'autres de la catégorie, qui se marque par d'autres formes non seulement dans d'autres langues (en latin dans la GGR), mais en français même. Les deux *Méthodes* adoptent la même présentation. Les formes *uiera amado, uiesse amado* et *uue amado* en espagnol et *havevo scritto, haverei scritto* et *havessi scritto* en italien sont des *plus que parfait* au sens défini par la GGR.
- 38 Ce point peut être mis également en relation avec l'observation diachronique et typologique développée dans la préface de la *NME* :

L'on remarque aussi que les Espagnols ont conserué beaucoup de mots de la langue qui leur estoit naturelle auant que leur pays eust esté subjugué par les Romains : c'est à dire, de celle que nous voyons aujourd'hui dans la Biscaye, dans le Bearn, et aux enuirs des Pyrenées, tant en deçà que delà. Ceux qui ont voulu mesme rechercher les choses de plus haut ont troué que lors que l'Europe a esté

premièrement habitée, les Scythes et les Celtes, c'est à dire les Alemans, les Gaulois, les Espagnols & les Bretons n'ont eü qu'une mesme langue. Et la preuve de cela est l'analogie commune qui se trouve encore entre les langues de tous ces peuples, en ce qui ne peut venir ny du Grec ny du Latin : comme de n'auoir point de cas dans les noms, point de passifs dans les verbes : de se servir de verbes auxiliaires ; & de beaucoup de choses qui ne pourroient pas estre si semblables si elle n'auoient esté tirées d'un mesme principe. (NME, préface, n. p.)

- 39 L'autre point de convergence entre les trois textes à propos de la théorie des temps concerne la règle dite des 24 heures. Cette règle qui prétend décrire (ou normaliser ?) l'emploi des deux prétérits du français apparaît sous une forme particulièrement raide dans la GGR :

[...] dans la plupart des Langues vulgaires, il y a deux sortes de preterit ; l'un qui marque la chose précisément faite, & que pour cela on nomme définy, comme j'ay escrit, j'ay dit, j'ay fait, j'ay disné ; & l'autre qui la marque indéfiniment faite, & que pour cela on nomme indéfiny, ou aoriste ; comme j'écrivis, je fis, j'allay, je disnay, &c. Ce qui ne se dit proprement que d'un temps qui soit au moins éloigné d'un jour de celui auquel nous parlons. Car on dit bien par exemple ; j'écrivis hier, mais non pas, j'écrivis ce matin, ni j'écrivis cette nuit ; au lieu dequoy il faut dire, j'ay escrit ce matin, j'ay escrit cette nuit, &c. Nostre Langue est si exacte dans la propriété des expressions, qu'elle ne souffre aucune exception en cecy, quoy que les Espagnols & les Italiens confondent quelquefois ces deux preterits, les prenant l'un pour l'autre. » (GGR : 103-104)

- 40 Nous avons montré ailleurs (Fournier 1991, 2004, 2013) que les discussions, très riches, autour de cette question, dès le début du XVII^e siècle, concernent le statut référentiel ou énonciatif qu'il convient de donner au critère distinguant les contextes d'emploi¹⁷. Ainsi pour Maupas, le critère n'est pas identifiable à la seule « nuit entre deux » mais engage la co-occurrence avec un repère déictique, envisagé comme un intervalle de référence, du type « cette année, ce mois-ci, cette semaine, ce jour »¹⁸. Ainsi l'on dit « *De nostre siècle sont aduenës choses memorables. Il fait beau voir les histoires qu'on a escrites de nostre temps. Cette annee les vignes n'ont gueres rapporté* », etc. (1618 : f. 138r°), mais avec un repère non déictique qui « assigne quelque certain terme, [...] du tout passé, sans qu'il en reste aucune portion, [...] vient en service le *Defini*. Exemple. *L'an mil cinq cens quatre vingts & dix, le Roy obtint victoire de ses ennemis, gangna la bataille d'Yvri, peu de temps apres la Ville de Paris se mit en son obëissance* » (ibid.).

- 41 On peut s'étonner que la mémoire de cette analyse ne figure sous aucune forme dans l'exposé des Messieurs, alors que l'ouvrage abonde en indices de leur connaissance profonde des ouvrages de leurs prédécesseurs. Mais dans ce cas encore, la mise en regard des trois textes permet de mieux comprendre le traitement de ce problème particulier. On note tout d'abord que le fait en lui-même est d'emblée identifié comme un fait de grammaire générale : « dans la plupart des Langues vulgaires, il y a deux sortes de preterit ». Les *Méthodes* confirment en effet empiriquement l'observation et détaillent les emplois en italien et en espagnol, comme la GGR l'a fait pour le français.

On lit ainsi dans la NMI (p. 86) :

Le preterit indefiny se prend quelquefois en parlant du jour mesme où nous sommes : *Viddi sta mane, j'ai veu ce matin*. Mais cela est rare, mesme dans l'Italien : l'usage ordinaire de ce temps dans cette langue comme dans la nostre, estant de marquer vn éloignement au moins d'un jour.

et dans la NME (p. 75) :

Les Espagnols ont deux preterits, comme les Italiens, & comme nous ; l'un est formé par circonlocution du verbe auxiliaire & du participe ; comme, *hé amado, j'ay aimé* ;

& l'autre tiré du verbe mesme ; comme, *amé*, j'aimay ; & celui-cy s'appelle indefiny, parce qu'il a vne signification plus vague & moins bornée dans le passé.

Mais ils se seruent quelquefois de ce dernier au-lieu de l'autre ; ce qui ne seroit pas permis en nostre langue ; comme, *yo vi esta mañana al Señor N.* j'ay veu ce matin Monsieur un tel. Car nous ne pouuons pas dire, *je vis ce matin* ; estant necessaire qu'il y ait tousiours au moins vn jour d'interualle pour se seruir de ce preterit indefiny en François.

Ils disent de mesme ; *quien dixo esso*, qui a dit cela ? Et semblables.

- 42 Ainsi les *Méthodes* confirment-elles l'intérêt de la remarque de la *GGR* relative à la distribution des deux prétérits, qui apparaît alors comme un fait de grammaire romane. Le choix du point de vue simplificateur adopté par les Messieurs sur cette question controversée semble donc tenir précisément à la comparaison régulière des faits romans proposée dans les trois ouvrages.
- 43 Le texte de la *NME* apporte en outre une autre confirmation de cette interprétation. La signification n'est *bornée* (ou non) qu'en référence à son éloignement par rapport à l'instant de la parole. L'usage du terme indique que Lancelot n'ignore pas la discussion relative à la position de l'intervalle de référence dont il s'agit de préciser en l'occurrence les *bornes*, relativement à l'instant de la parole. La formule choisie semble donc exclure l'idée que la valeur des temps en discussion implique leur durée intrinsèque (bornée ou non), comme c'est le cas chez Maupas. La position de Lancelot est sur ce point cohérente avec celles de Pillot et Meigret : le prétérit *défini* est la forme composée (le passé composé), le prétérit *indéfini* est la forme simple (le passé simple) (et non l'inverse comme chez Maupas 1618, Oudin 1640, Chiflet 1659). La position de Port-Royal correspond ainsi à l'aboutissement formalisé d'une hypothèse apparue dès les plus anciennes grammaires de la tradition française¹⁹.

3.2. Les auxiliaires

- 44 On sait que la notion de verbe substantif est mobilisée dans la *GGR* pour l'analyse de la prédication : tout verbe est décomposable suivant une séquence *signe de l'affirmation + attribut*, soit en langue *verbe substantif + participe présent* ; ainsi *Pierre vit* est la même chose que *Pierre est vivant* (*GGR* : 95). Il en découle une définition originale du verbe, « *vn mot dont le principal vsage est de signifier l'affirmation* » : « le Verbe de luy-mesme ne deuroit point avoir d'autre vsage, que de marquer la liaison que nous faisons dans nostre esprit des deux termes d'une proposition. Mais il n'y a que le verbe *estre* qu'on appelle substantif qui soit demeuré dans cette simplicité, & encore l'on peut dire qu'il n'y est proprement demeuré que dans la troisième personne du present, *est*, & en de certaines rencontres. » (*GGR* : 91)
- 45 Dans la *GGR*, les problèmes posés par la mise en œuvre de ce schéma et son articulation avec la notion d'auxiliaire sont clairement identifiés pour le français, et les auteurs avancent plusieurs hypothèses pour justifier, d'un point de vue théorique, les différents usages des auxiliaires que l'on observe en français. Ainsi, pour les constructions passives :
- Pour le Verbe, *estre*, nous auons dit qu'il formoit tous les passifs, avec le participe du verbe actif, qui se prend alors passivement ; *le suis aimé, j'estois aimé, &c.* dont la raison est bien facile à rendre, parce que nous auons dit que tous les Verbes, hors le substantif, signifient l'affirmation avec vn certain attribut qui est affirmé. D'où il s'ensuit que le verbe passif, comme *amor*, signifie l'affirmation de l'amour passif : & par consequent *aimé* signifiant cet amour passif, il est clair qu'y joignant le verbe substantif, qui marque l'affirmation, *je suis aimé, vous estes aimé*, doit signifier la

mesme chose qu'*amor, amaris*, en Latin. Et les Latins mesme se seruent du verbe *sum* comme auxiliaire dans toutes les preterits passifs, & tous les temps qui en dépendent, *amatus sum, amatus eram*, &c. comme aussi les Grecs en la pluspart des Verbes. » (GGR : 126-127)

- 46 Mais d'autres emplois résistent davantage à l'investigation (« [...] ce mesme verbe, *estre*, est souuent auxiliaire **d'une autre maniere plus irreguliere** », *ibid.*, nous soulignons) ; c'est surtout le cas avec *avoir* : « L'autre verbe auxiliaire, *avoir*, est bien plus estrange, & il est assez difficile d'en donner la raison » (*ibid.*).
- 47 Néanmoins, la GGR affirme que toutes les langues vulgaires de l'Europe ont deux auxiliaires, *être* et *avoir* ; ce qui en légitime le traitement dans une grammaire générale. On notera toutefois qu'ici le postulat de généralité n'est pas *a priori*, mais apparaît comme le terme d'une démarche inductive : « il semble necessaire de dire vn mot d'une chose, qui estant commune à toutes les Langues vulgaires de l'Europe, merite d'estre traittée dans la Grammaire generale : & je suis bien aise aussi d'en parler pour faire voir vn échantillon de la Grammaire Française » (GGR : 125-126).
- 48 La NMI consacre un chapitre au fonctionnement de chacun des deux auxiliaires, soulignant ce qui caractérise particulièrement l'italien, en l'occurrence le fonctionnement de *essere* auxiliaire de lui-même.
- 49 Le cas de l'espagnol est à la fois plus compliqué et plus intéressant, puisque les auxiliaires y sont plus nombreux, ce qui conduit l'auteur à formuler plusieurs remarques en écho aux hypothèses théoriques de la GGR.

(i) Haver et tener

- 50 Voici ce qu'écrit Lancelot à propos de ces deux verbes :
- Hauer*, est bien plus souuent auxiliaire que *tener*, lequel neanmoins se trouue quelquefois ; comme, *yo tengo dicho*, j'ay dit : mais alors c'est presque comme si on disoit, je tiens cela pour dit. Car *tengo* signifie proprement tenir & auoir en sa puis sance. C'est pourquoi *tengo* gouerne tousiours le participe au mesme genre & nombre que le substantif qui le suit ; comme, *tengo referidas muchas cosas*. Et he au contraire le laisse comme gerondif ; *he referido muchas cosas*, j'ay rapporté beaucoup de choses. (NME : 74)
- 51 La justification de cette distinction entre gérondif et participe se trouve au chapitre II, 20 de la GGR, où les auteurs discutent notamment une exception à la règle d'accord du participe passé introduite par Vaugelas, et donnent l'explication suivante de la règle :
- Ainsi pour resoudre la difficulté proposée, je dis que dans ces façons de parler, *j'ay aimé la chasse, j'ay aimé les livres, j'ay aimé les sciences*, la raison pourquoy on ne dit point ; *j'ay aimée la chasse, j'ay aimez les livres* ; c'est qu'alors le mot *aimé* ayant le regime du verbe, est gerondif, & n'a point de genre ny de nombre. Mais dans ces autres façons de parler, *la chasse qu'il a AYMÉE, les ennemis qu'il a VAINCVS*, ou *il a deffait les ennemis, il les a VAINCVS*, les mots *aimé, vaincu*, ne sont pas considerez alors comme gouvernant quelque chose²⁰. (GGR : 133)
- 52 Les données de l'espagnol constituent donc une nouvelle validation de l'analyse : la présence ou l'absence d'un rapport prédicatif marquées respectivement par l'accord ou le non-accord (en français, et en espagnol), correspondent en outre en espagnol à l'emploi des deux *auxiliaires* différents. Régnier-Desmarais (1706) se saisira de la question dans les mêmes termes mais en inversant l'argument : le rapport prédicatif est sensible en espagnol avec *tener*, il ne l'est pas, ou plus, en français parce qu'*avoir* n'est plus qu'un

auxiliaire. Il ne faut donc jamais accorder le participe en français, puisque le rapport prédicatif n'est plus sensible (1706 : 486-494).

- 53 La *NMI* présente seulement les données en italien : il y a accord si l'accusatif du nom ou du relatif précède, mais la possibilité de l'accord demeure avec un accusatif qui suit le verbe :

Mais en quoy la langue Italienne differe de la nôtre, c'est qu'il leur est aussi permis d'accorder le participe avec le nom qui le suit : *io ho riceuuta una vostra lettera* : j'ay receu vne de vos lettres : *hauendo veduta una donna*, Boc. Ayant veu une femme : *hauendo udite molte cose*, ayant ouy plusieurs choses : *Egli ha dette bellissime cose*, il a dit de tres-belles choses. (*NMI* : 90)

(ii) *ser* et *estar*

- 54 Là encore l'adossement théorique à la *GGR* est manifeste : selon Lancelot, *ser* présente seul un fonctionnement pur de simple copule et marque donc essentiellement et fondamentalement l'affirmation ; *estar* est en réalité un verbe ordinaire, qui joint à l'expression de l'affirmation celle d'un prédicat d'existence :

Entre *ser* et *estar*, il y a cette difference, que *ser* ne marque que l'affirmation, qui est le propre du verbe substantif en toutes les langues, au lieu que *estar* marque encore l'existence en quelque lieu. C'est pourquoy l'on dit, *ser bueno*, *ser malo*, estre bon, estre mauuais ; *es un Cesar*, c'est un Cesar : mais on doit dire, *estar en Roma*, estre à Rome ; *estar en Paris*, estre à Paris. (*NME* : 74)

- 55 Cette rapide discussion sur le fonctionnement de *ser* et *estar* en espagnol s'appuie sur une distinction classique entre les deux valeurs du verbe *être* : la valeur copulative, redéfinie par les Messieurs en signe de l'affirmation, et la valeur existentielle (que les médiévaux attachent typiquement au verbe proprement substantif). On sait que cette question est longtemps en débat chez les auteurs de grammaire générale : Beauzée notamment s'oppose à Port-Royal dans la définition du verbe : « le verbe *substantif* ou *abstrait* est celui qui désigne par l'idée précise de l'**existence** intellectuelle avec relation à un attribut quelconque » (1767, I : 405, nous soulignons).

- 56 L'édition de 1676 de la *NME* présente une modification très sensible de ce passage. Dans cette seconde version, l'analyse est moins directement inspirée par les problèmes classiques d'analyse logique de la copule. L'expression de l'affirmation est maintenue comme premier critère, mais ce qui distingue véritablement les deux verbes « être », c'est l'opposition entre expression d'une disposition permanente vs passagère de l'être :

Entre *ser* et *estar*, il y a cette difference, que *ser* marque absolument l'affirmation, qui est essentielle au verbe substantif en toutes les langues ; et ainsi il se prend proprement pour l'Estre permanent d'une chose, soit substantielle soit acciden telle : au lieu que *estar* marque l'estat et la disposition passagere de l'estre, avec rapport à quelque temps ou quelque lieu. (*NME* 1676 : 79-80)

- 57 Enfin, Lancelot relève des emplois de *estar* dont la glose latine fait des sortes d'équivalents littéraires de la décomposition propositionnelle analytique²¹ : « Ils vsent souuent du verbe substantif *estar*, avec le participe²² du verbe qu'ils veulent exprimer, pour toutes sortes de temps, comme les Grecs. Ainsi ils disent ; *Estoy comiendo*, *sum comedens*, ou *sum comedendo*, pour *comedo* ; je mange, je disne ; *esta hablando*, il parle. Et semblables. Ciceron a dit de mesme, *est loquens Socrates* » (*ibid.* : 89).

- 58 Il fallait examiner conjointement les *Méthodes* italienne et espagnole de Lancelot et la *Grammaire générale et raisonnée* pour préciser l'originalité de l'inscription de cet ouvrage dans la continuité des méthodes « générales » d'apprentissage des langues, et rejeter

l'interprétation historiographique commune selon laquelle le « rationalisme » de la GGR se manifesterait par une démarche essentiellement *a priori*, peu soucieuse de l'empiricité des langues. La lecture croisée des textes montre au contraire une étroite et régulière circulation des analyses entre *Méthodes* et GGR, nourrie de la connaissance des traditions descriptives de l'italien, de l'espagnol et du français. La construction de la généralité dans la GGR prend donc appui, pour une bonne part, sur une matrice romane. Il en résulte d'indéniables progrès de la description, particulièrement sensibles dans le traitement de l'article et des formes verbales composées, saisis comme un ensemble de faits « romans » susceptibles d'une interprétation unifiée.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

Sources primaires

ARNAULD, Antoine et LANCELOT, Claude (1660). *Grammaire générale et raisonnée*. Paris : Pierre Le Petit. [1676, 3^e édition. Paris : Pierre Le Petit].

BEAUZÉE, Nicolas (1767). *Grammaire générale ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*. Paris : J. Barbou.

BUONMATTEI, Benedetto (1760). [Delle cagioni della lingua toscana 1643] *Della lingua toscana*. Firenze : Nella Stamperia imperiale.

COMENIUS, Jan Amos (1638). *Janua linguarum reserata aurea [...]*. Genève : J. de Tournes.

CHIFLET, Laurent (1659). *Essay d'une parfaite grammaire de la langue française*. Anvers : J. Van Meurs.

FABRE, Antoine (1627). *Grammaire pour apprendre les langues italienne, française et espagnole [...]*. Venise : Jean Guerigl.

IRSON, Claude (1662 [1656]). *Nouvelle methode pour apprendre facilement les principes et la pureté de la langue française contenant plusieurs traitez*. Paris : Pierre Baudouin.

LANCELOT, Claude (1660). *Nouvelle méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue italienne*. Paris : Pierre Le Petit.

LANCELOT, Claude (1660). *Nouvelle méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue espagnole*. Paris : Pierre Le Petit. [1676, 5^e édition. Bruxelles : Eug. Henry Fricx]

LENTULUS, Scipio (1590). *Grammatica italica et gallica in Germanorum, Gallorum et Itolorum gratiam latine acuratissime conscripta [...]*. Francfort : J. Wechel.

MACÉ, Jean (1651). *Méthode universelle pour apprendre facilement les langues [...]*. Paris : I. Jost.

MAMBELLI, Marco Antonio (dit le Cinonio) (1709) [1646]. *Osservazioni della lingua italiana, raccolte dal Cinonio [...]*. Ferrara : Bernardino Pomatelli.

MAUPAS, Charles (1618 [1607]). *Grammaire et syntaxe française*. Orléans : O. Boynard et J. Nyon.

MIRANDA, Juan de (1567). *Osservationi della lingua castigliana*. Venise : Gabriel Giolito de Ferrara.

NEBRIJA, Elio Antonio (1992 [1492]). *Gramatica castellana*, Introduccion y notas Miguel Ángel Esparza, Ramon Sarmiento. Madrid : Fundación Antonio de Nebrija.

LOUDON César (1612). *Grammaire espagnole, mise et expliquée en français*. Paris : Estienne Orry.

LOUDON César (1633 [1623]). *Grammaire italienne, mise et expliquée en français*. Paris : Jean Gesselin.

LOUDON César (1640 [1632]). *Grammaire française rapportée au langage du temps*. Paris : A. de Sommerville.

RÉGNIER-DESMARAIS, François-Séraphin (abbé) (1706). *Traité de la Grammaire Française*. Paris : Coignard [Genève : Slatkine reprints 1973].

ROBOREDO, Amaro de (1619). *Methodo grammatical para todas as linguas*. Lisbonne : Pedro Craesbeeck.

Sources secondaires

AUROUX, Sylvain (1992). « Le processus de grammatisation et ses enjeux ». In *Histoire des idées linguistiques*, t. II. Liège : Mardaga, 11-64.

AUROUX, Sylvain (2000). « Port-Royal et la tradition française de la grammaire générale ». In S. Auroux, E.F.K. Koerner, H.-J. Niederehe, K. Versteegh (dir.). *History of the Language Sciences*. Berlin / New York : de Gruyter, vol. 1, 1022-1029.

AUROUX, Sylvain & MAZIÈRE, Francine (2007). « Une 'grammaire générale et raisonnée' en 1651 (1635?). Description et interprétation d'une découverte empirique ». In D. A. Kibbee (dir.). *History of Linguistics 2005. Selected Papers from the tenth International Conference on the History of the Language Sciences (ICHoLS X), 1-5 September 2005, Urbana-Champaign, Illinois*, Amsterdam-Philadelphia : Benjamins (SiHoLS 112), 131-158.

CHÉDOZEAU, Bernard & DONETZOFF, Denis (2004). « Lancelot, Claude ». In J. Lesaulnier & A. McKenna (dir.). *Dictionnaire de Port-Royal*. Paris : Champion, 582-587.

DELESALLE, Simone & MAZIÈRE, Francine (2006). « Grammaire générale et grammaire particulière : les Méthodes de Claude Irson ». In E. Guimarães & D. Luz Pessoa de Barros (dir.). *History of Linguistics 2002. Selected Papers from the Ninth International Conference on the History of the Language Sciences (ICHoLS IX), 27-30 August 2002, São Paulo-Campinas*, Amsterdam-Philadelphia : Benjamins (SiHoLS 110), 41-62.

DONZÉ, Roland (1971 [1967]). *La grammaire générale et raisonnée de Port-Royal. Contribution à l'histoire des idées grammaticales en France*. Berne : Francke.

FOUCAULT, Michel (1969). Introduction à l'édition de la *Grammaire générale et raisonnée*. Paris : Republications Paulet, I-XXVII.

FOURNIER, Jean-Marie (1991). « L'émergence des catégories aspectuelles dans la grammaire générale de Port-Royal à Beauzée ». *Histoire, Épistémologie, Langage*, 13/II, 111-130.

FOURNIER, Jean-Marie (2004). « Crise de langue et conscience linguistique ». In H. Merlin-Kajman (dir.). « XVII^{ème} siècle et modernité ». *XVII^{ème} siècle*, 223. Paris : PUF, 251-265.

FOURNIER, Jean-Marie (2013). *Histoire des théories du temps dans les grammaires françaises*. Lyon : ENS éditions.

GALET, Yvette (1977). *Les Corrélations verbo-adverbiales, fonctions du passé simple et du passé composé, et la théorie des niveaux d'énonciation dans la phrase française du XVII^e siècle*. Paris : Honoré Champion.

MINERVA, Nadia (2012). « Les grammairiens français travestis : Italie, XVII^e siècle ». In B. Colombat, J.-M. Fournier et V. Raby (dir.). *Vers une histoire générale de la grammaire française. Matériaux et perspectives*. Paris : Honoré Champion, 429-444.

SAUSSURE, Louis de (1997). « Le temps chez Beauzée : algorithmes de repérage et comparaison avec Reichenbach ». *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 49, 171-195.

SAUSSURE, Louis de (1998). « L'approche référentielle : de Beauzée à Reichenbach ». In J. Moeschler & alii. *Le temps des événements*. Paris : Kimé, 19-44.

VETTERS, Carl (1992). « Beauzée comme précurseur de Reichenbach ». In L. Tasmowski-De Ryck et A. Zribi-Hertz (dir.), *Hommages à Nicolas Ruwet*. Gand : Communication & Cognition, 556-567.

WEINRICH, Harald (1973 [1964]). *Le temps. Le récit et le commentaire*. Paris : Éditions du Seuil.

WEINRICH, Harald (1989). *Conscience linguistique et lectures littéraires*. Paris : Maison des sciences de l'homme.

WILMET, Marc (1994). « La famille de Beauzée : l'exemple du verbe ». In J. De Clercq & P. Desmet (dir.). *Florilegium Historiographiae Linguisticae*. Louvain : Institut de linguistique de Louvain, 247-262.

NOTES

1. À l'exception notable cependant de l'étude de R. Donzé (1971 [1967]), qui consacre quelques développements aux *Méthodes* italienne et espagnole sans toutefois opérer de rapprochement précis entre leur contenu et celui de la *GGR*.

2. C'est donc la première édition de la *GGR*, celle de 1660, que nous utiliserons prioritairement ici.

3. « L'engagement où je me suis trouvé, plustost par rencontre que par mon choix, de travailler aux Grammaires de diverses Langues, m'a souvent porté à rechercher les raisons de plusieurs choses qui sont, ou communes à toutes les langues, ou particulieres à quelques-unes. Mais y ayant quelquefois trouvé des difficultez qui m'arrestoient, je les ay communiquées dans les rencontres à un de mes Amis, qui ne s'estant jamais appliqué à cette sorte de science, n'a pas laissé de me donner beaucoup d'ouvertures pour resoudre mes doutes. Et mes questions mesme ont esté cause qu'il a fait diverses reflexions sur les vrais fondemens de l'Art de parler, dont m'ayant entretenu dans la conversation, je les trouvay si solides, que je fis conscience de les laisser perdre n'ayant rien veu dans les anciens Grammairiens, ny dans les nouveaux, qui fust plus curieux ou plus juste sur cette matiere. C'est pourquoy j'obtins encore de la bonté qu'il a pour moy, qu'il me les dictast à des heures perduës ; & ainsi les ayant recueillies & mises en ordre, j'en ay composé ce petit Traité. » (*GGR* : 3-4)

4. Lancelot est aussi l'auteur de deux célèbres méthodes : la *Nouvelle méthode pour apprendre facilement la langue latine* (1644) et la *Nouvelle méthode pour apprendre la langue grecque* (1655).

5. C'est-à-dire : (h)ubiera.

6. L'analyse proposée par Foucault dans sa préface à la *GGR* ne nous semble pas tenable : « [...] ce qui permet aux auteurs de Port-Royal d'accéder à ce niveau de généralité, ce n'est pas une comparaison systématique de langues les unes avec les autres. À aucun moment, Arnault et Lancelot ne cherchent à dominer un ensemble de langues qu'ils pourraient connaître ; le domaine auquel ils s'adressent est remarquablement étroit ; il s'agit surtout de faits latins et français, auxquels sont ajoutés, surtout à titre de confirmation, quelques faits grecs et hébreux,

ainsi que quelques rares exemples italiens ou espagnols. » (Foucault 1969 : IX). Il apparaît au contraire, nous espérons le démontrer ici, que si l'utilisation des faits de langue italienne et espagnole est rare dans la *GGR*, c'est précisément parce que ces faits sont rassemblés dans les méthodes, qui viennent accompagner la *GGR*.

7. En outre, l'original souligne par un jeu de couleurs la différence entre préposition et article : les prépositions sont imprimées en rouge.

8. On sait que Jean Chapelain a aidé Lancelot à la rédaction des deux *Méthodes*. Pour l'italienne, c'est aussi Cosimo Brunetti, traducteur des *Provinciales* en italien, que Lancelot aurait sollicité. Voir Chédozeau & Donetzkoff 2004 : 583.

9. « Declinacion del nombre no tiene la lengua castellana salvo del numero de uno al numero de muchos. Pero la significacion delos casos distingue por preposiciones. » (Libro III. Cap. 6, 1992 : 231)

10. « Los casos en el castellano son cinco, el primero llaman los latinos nominativo : por que por el se nombran las cosas τ se pone quien alguna cosa haze solamente con el artículo del genero como el ombre. El segundo llaman genitivo : por que en aquel caso se pone el nombre del engendrador. τ cuia es alguna cosa, con esta preposicion .de. como hijo del ombre. El tercero llaman dativo por que en tal caso se pone a quien damos o a quien se sigue daño o provecho con esta preposicion .a. como io doy los dineros ati. El cuarto llaman acusativo : porque en tal caso ponemos a quien acusamos τ generalmente a quien padece por algun verbo. con esta preposicion .a. o sin ella. como io amo al proximo. o amo el proximo. El quinto llaman vocativo : por que en aquel caso se pone a quien llamamos con este adverbio .o. sin artículo como o ombre. Sexto τ séptimo caso no tiene nuestra lengua pero reduzense a los otros cinco. » (Libro III. Cap. 6, 1992 : 233)

11. On trouve encore chez cet auteur l'opposition « puro » / « articolato » pour *di / del*.

12. La première édition de la *Grammaire espagnole* date de 1597, l'ouvrage connaît 10 éditions jusqu'en 1660. La *Grammaire italienne* paraît en 1623, et connaît au moins 7 éditions jusqu'en 1670. Après la mort de César Oudin en 1625, ces deux grammaires sont revues par son fils Antoine.

13. « De la particule *di*, ou *de*. – Il y a une particule qui ressemble à la Preposition *di & de*, aussi *a & da*, laquelle se joint à l'article, et aux noms qui se déclinent sans article, qui sont les propres, & ceux qui sont indeterminés (combien que quelquefois les Italiens mettent des articles aux propres : comme, la *Isabella*, la *Lisetta*, voyez Bocace) : ce qui se verra en son usage, & respond à nostre, de, François, lequel sert à cognoistre les cas obliques des noms propres, à sçavoir, *di & de* pour le Genitif ; *a* pour le Datif, auquel s'ajoute un *d*, quand il est mis devant la diction qui commence par voyelle, & se dit alors *ad*, comme *ad altro*, & *da* pour l'Ablatif. » (1623 : 2)

14. S. Auroux (1992 : 45) définit le type de généralité produit par la grammaire générale comme une opération de thématization : la thématization est une opération généralisante telle que, si l'on suppose un plan horizontal où figurent les données linguistiques, et des axes verticaux perpendiculaires à ce plan sur lesquels ont lieu les opérations intellectuelles de représentation de ces données, elle revient sur les opérations elles-mêmes considérées comme appliquées longitudinalement à un ensemble plus ou moins vaste de langues.

15. L'édition de 1660 donne simplement « temps composés » et non « temps composés dans le sens » (*GGR* : 105).

16. Dispositif repris dans son principe et enrichi notamment par Beauzée au siècle suivant, et qui présente des points communs avec le modèle développé par Reichenbach (1947), comme cela a été plusieurs fois souligné (Vetters 1992 ; Saussure 1997, 1998 ; Wilmet 1994 ; Fournier 2013).

17. Voir aussi les travaux de Galet (1977), ou Weinrich (1973, 1989).

18. Le caractère déictique de l'intervalle de référence est marqué selon les auteurs de ce temps, par l'inclusion de l'instant de la parole dans l'intervalle, « dont il reste encore à passer quelque portion ». (Maupas, 1618 : f. 137^v)

19. Chiflet se borne là aussi à noter l'usage différent des Espagnols : « Les Espagnols, qui apprennent nostre langue, abusent facilement du Preterit Défini : parce qu'en leur langue on le peut fort bien employer, en parlant du mesme jour auquel a esté fait ce que l'on raconte. Car ils disent ; *Yo comi esta mañana en casa de mi amigo. Je disnay ce matin chez vn de mes amis* ». (1659 : 87)

20. Dans ce cas, pour les auteurs, le verbe recteur sous la dépendance duquel est placé l'objet est le verbe *avoir*. Le participe, en tant que tel, ne gouverne pas l'objet, c'est précisément pourquoi, dans le cadre théorique auquel souscrivent les auteurs, il ressortit à la syntaxe de convenance ou d'accord (cf. GGR, II, 24), et non de régime ou de dépendance ; et donc marque l'accord.

21. Au titre de laquelle toute forme verbale du type *Pierre vit, Petrus affirmat* est réputée réaliser linguistiquement la structure par laquelle les auteurs représentent le jugement : *Pierre est vivant, Petrus est affirmans* (GGR, II, 13 ; voir aussi la *Logique ou l'art de penser*, II, 2).

22. L'usage de la terminologie des parties du discours par les auteurs des *Méthodes* et de la GGR prête parfois à confusion. Ici il s'agit bien entendu de l'usage en quelque sorte classique. Mais le statut du « participe » et la pertinence du choix de ce terme dans de telles constructions sont précisément l'objet du débat. Ainsi pour le français : « [...] je dis que nos deux participes *aimant & aimé*, entant qu'ils ont mesme regime que le verbe, sont plustost des Gerondifs que des participes. Car M. De Vaugelas a déjà remarqué que le participe en *ant*, lors qu'il a le regime du verbe, n'a point de feminin, & qu'on ne dit point par exemple : *j'ay veu vne femme lisante l'Ecriture*, mais *lisant l'Ecriture* ». (GGR 1676 : 142)

RÉSUMÉS

L'examen conjoint des *Méthodes* italienne et espagnole de Lancelot et de la *Grammaire générale et raisonnée* permet de préciser les relations entre grammaire particulière et grammaire générale, et de revenir ainsi sur certains présupposés historiographiques. Le traitement de l'article et celui des formes verbales atteste en effet d'une circulation serrée des analyses, fondement de la « généralité » nouvelle promue par la *Grammaire* de Port-Royal.

The comparison of the Italian and Spanish *Méthodes* by Lancelot and of the *Grammaire générale et raisonnée* enables us to revise the relationship between particular grammar and general grammar, and to re-examine some historiographical presuppositions. An examination of both articles and verbal forms provides evidence for a clear exchange between the two types of grammars, which is the foundation of the new "generality" that the Port-Royal grammar put forward.

INDEX

Mots-clés : article, auxiliaire, grammaire générale, grammaire particulière, langues romanes, méthode de langue, temps

Keywords : article, auxiliary verb, general grammar, language learning manual, particular grammar, romance languages, tense

AUTEURS

JEAN-MARIE FOURNIER

Université Sorbonne Nouvelle / Histoire des théories linguistiques (Université Paris Diderot, CNRS)

VALÉRIE RABY

Université Paris Sorbonne / Histoire des théories linguistiques (Université Paris Diderot, CNRS)